



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

maladies

Question écrite n° 49053

Texte de la question

M. Léonce Deprez appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la situation sociale difficile des malades de l'hépatite C qui seraient 600 000 en France, selon les pouvoirs publics et le corps médical (conférence du 28 février 1999). Actuellement, l'assurabilité des malades de l'hépatite C demeure très difficile, ce qui les prive de la possibilité de contracter des prêts et leur ôte toute chance d'insertion dans la vie active, ce qui est illogique, dans la mesure où il est affirmé d'autre part que cette infection ne porte guère atteinte à la durée de vie du malade. Il lui demande s'il ne lui semble pas opportun de promouvoir des mesures spécifiques tendant à faciliter le maintien, voire une meilleure insertion de ces malades dans la société active.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49053

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 juillet 2000, page 4238